

Hebdo Canada

Volume 12, N° 12
le 21 mars 1984

Ottawa
Canada

Pierre Elliott Trudeau démissionne . . .	1
Nouvelle étape dans la protection des habitats de la faune	4
Aide humanitaire à Sri Lanka	4
La chirurgie cardiaque utilise une nouvelle arme : le froid !	5
Économie mixte et péréquation	5
Deux Montréalais se joignent à six Français	6
La France et le Canada émettent un timbre consacré à Jacques Cartier . . .	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Pierre Elliott Trudeau démissionne



The Citizen

Après plus de quinze ans comme premier ministre du Canada, M. Trudeau annonce son intention de démissionner.

La nouvelle de la démission de M. Trudeau a eu l'effet d'une bombe dans la capitale fédérale canadienne, le 29 février 1984. Personne ne s'attendait à une telle annonce en cette semaine de vacances parlementaires.

« Avoir dirigé notre grand parti fut l'une des joies de ma vie, mais je pense qu'il est maintenant temps que quelqu'un d'autre relève ce défi », a déclaré M. Trudeau dans sa lettre de démission adressée à la présidente du Parti libéral du Canada, Mme Iona Campagnola.

Un leader estimé

Dans sa réponse, Mme Campagnola exprimait fort bien les sentiments de plus d'un Canadien :

« C'est avec regret, disait-elle, que je me dois d'accepter votre décision de démissionner comme chef du Parti libéral du Canada... »

Votre leadership du Parti libéral du Canada a été un actif remarquable pour le Canada et le libéralisme. La loi historique sur les langues officielles et le rapatriement de la Constitution avec l'enchâssement de la Charte des droits et libertés

permettront à chaque Canadien de toujours posséder un héritage de liberté pour les aider à orienter leur vie. Les succès que vous avez connus au cours de votre mandat deviendront bientôt partie de l'histoire. Cependant, pour moi qui ai travaillé pendant quelque temps à vos côtés, tant au caucus qu'au cabinet, je sais que je parle au nom de chacun des membres de notre parti, quand je dis que nous éprouvons une immense fierté en songeant aux années mémorables où vous avez été notre très distingué leader.

S'il y a eu des moments difficiles en ces temps tumultueux, vous avez su les dépasser...

Le Canada est aujourd'hui une société plus juste et plus civilisée parce que vous avez été notre chef et avez su nous pousser vers l'excellence. »

À la Chambre des communes, les politiciens de tous les partis n'ont pas tari d'éloges à l'endroit de M. Trudeau et de ses réalisations au cours de son « extraordinaire » carrière. M. Brian Mulroney, leader de l'Opposition conservatrice, a déclaré que l'histoire se souviendrait de M. Trudeau comme un chef fort et un



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

homme honorable qui s'est préoccupé de son pays, a vu son avenir menacé et a cherché à redresser la situation.

Une société plus juste

En effet, Pierre Elliott Trudeau avait dit qu'il était entré en politique fédérale pour deux raisons : empêcher le Québec de quitter le Canada à cause du « séparatisme » et éviter que le Canada anglais ne mette le Québec à la porte par étroitesse d'esprit. Tel que le précise un titre du *Devoir* du 1^{er} mars, « La loi sur les langues officielles adoptée en 1969 constitue sans doute la plus grande réalisation de Pierre Trudeau ». Malgré ses autres réalisations importantes, il ne fait pas de doute que toute la carrière politique de M. Trudeau aura été dominée par son ardent désir de voir le français tout aussi bien que l'anglais traité équitablement.

Bien que le but primordial de la politique linguistique du premier ministre Trudeau était d'intensifier l'usage du français dans la fonction publique fédérale, cet objectif devait avoir des répercussions peut-être irréversibles au sein de la société canadienne toute entière.

Il suffit, pour s'en rendre compte, de constater les milliers d'écoliers en Colombie-Britannique, en Alberta et en Ontario qui suivent des cours d'immersion en langue française; de constater aussi dans les statistiques officielles l'augmentation considérable de Canadiens bilingues.

On peut douter que le Canada serait aussi bilingue qu'il l'est aujourd'hui si Trudeau n'avait pas remporté sa première victoire comme leader du Parti libéral en 1968.

La politique du bilinguisme allait de pair avec la désignation d'un plus grand nombre de Canadiens-Français à des postes clés.

« Il estimait, nous dit *Le Devoir*, que les Québécois se sentiraient plus à l'aise au Canada si le français bénéficiait d'un plus grand respect et était plus utilisé à l'échelle du pays. » Non seulement, grâce à la Loi sur les langues officielles, les Canadiens-Français ont-ils maintenant le droit reconnu de négocier avec toutes les institutions fédérales dans leur langue maternelle, mais l'ère Trudeau a aussi entraîné la nomination de francophones à divers postes de ministres et à plusieurs postes clés de l'administration fédérale.

Par ailleurs, en 1980, fidèle à ses convictions profondes, M. Trudeau n'hésita pas non plus à combattre farouchement la cause indépendantiste lors du débat référendaire du Québec.

Il va sans dire que ces diverses prises de

position ne firent pas de l'« ennemi juré du séparatisme et de la francophobie » (comme le qualifie *Le Devoir* du 2 mars) une idole politique de tous les Canadiens sans exception. En effet, ses attitudes et ses mesures, de même que ses idées enragèrent autant les séparatistes francophones du Québec que certains groupes extrémistes anglophones de l'Ouest. Toutefois, comme le reconnaît si à propos le *Toronto Star* du 1^{er} mars, si Trudeau n'avait pas insisté pour que soit fait ce qui était nécessaire pour convaincre les Canadiens d'expression française que le Canada entier — pas seulement le Québec — est vraiment leur patrie, « à toute fin pratique, nous n'aurions pas de pays, maintenant » ! ...

Un pays plus autonome et respecté

Même si préserver l'unité nationale n'avait été que la seule grande réalisation de M. Trudeau, la postérité lui en serait reconnaissante. Mais il a fait encore plus, beaucoup plus.

Ainsi, il a su, après avoir dû surmonter maints obstacles, nous doter d'une constitution vraiment canadienne (rapatriée de Londres), avec une charte des droits qui, pour la première fois, enchâsse fermement dans la loi des droits et libertés que les Canadiens ont toujours considérés comme acquis.

Sur le plan international, il fut un porte-parole prestigieux et respecté des intérêts du Canada. Plus récemment, son initiative de paix a ramené un peu la voix du bon sens à une époque où les tensions croissantes entre les États-Unis et l'Union soviétique poussaient le monde au bord du désastre.

Par ailleurs, il avait déjà, il y a quelques années, pris l'initiative de rétablir les relations diplomatiques avec la Chine populaire, de dégeler nos relations avec l'U.R.S.S., de forger des liens plus étroits avec l'Amérique latine, ainsi que les pays du Pacifique et de l'Asie du sud-est, et ce, sans pour autant négliger d'affermir la souveraineté du Canada dans l'Arctique.

Bien qu'il n'ait évidemment pu libérer tout à fait le Canada de la domination étrangère de son économie, le premier ministre Trudeau a quand même posé deux gestes majeurs dans cette direction en créant l'Agence de surveillance des investissements étrangers, en 1972, et en adoptant le Programme national de conservation de l'énergie pour les années 80.

Grâce à cette politique plus autonome et plus autonome (notamment face au géant américain), grâce aussi aux démarches du Canada dans le sens du paci-

fisme et d'une répartition plus équitable des ressources mondiales, le Canada, considéré comme une puissance moyenne vers le milieu des années 70, est maintenant perçu, selon certains observateurs comme une « puissance majeure ». Selon Bruc Thordarson, directeur de l'Union coopérative du Canada, M. Trudeau, grâce à sa personnalité et à son influence sur les foules, « a fortement contribué à améliorer la perception que les étrangers ont du Canada » (*Le Devoir*, 1^{er} mars).

Égalité des chances pour tous

Ajoutons à cet impressionnant bilan que, fermement convaincu du principe d'égalité de chances pour tous les Canadiens, Pierre Trudeau a innové aussi quand il s'est agi d'effectuer quelques nominations à des postes clés : le premier juge en chef juif du Canada; le premier gouverneur général qui ne soit d'ascendance ni française, ni anglaise; la première femme gouverneur général; la première femme juge de la Cour suprême; la première femme lieutenant-gouverneur; le premier Indien lieutenant-gouverneur; le premier Indien à faire partie d'un cabinet fédéral.

Un homme d'État dont on se souviendra

Pendant ces quelque vingt ans de politique fédérale (depuis novembre 1965) et seize ans de pouvoir pratiquement ininterrompu (sauf quelques mois en 1979), faisant de lui l'un des plus anciens leaders du monde occidental actuel, Pierre Elliott Trudeau a sans aucun doute marqué profondément la scène canadienne, sinon la scène internationale.

Il a certainement suscité beaucoup d'opposition tout au long de sa carrière par ses opinions et prises de position souvent si personnelles et même peu conformistes. Toutefois, le souvenir impérissable qu'il laissera finalement, c'est celui d'un leader doué d'un intellect flamboyant et d'une grande générosité d'esprit, qui a su gouverner intelligemment le Canada en des temps difficiles; d'un homme de qualité et de grande valeur qui était toujours en quête de nouveaux défis, pour lui-même comme pour l'ensemble des Canadiens, des défis en vue de l'excellence; enfin, d'un fervent partisan et avocat de la tolérance, de la compréhension, du partage et du respect de la personne humaine.

M. Trudeau continuera de diriger son parti et le gouvernement tant que son successeur n'aura pas été choisi, lors du congrès à la chefferie du Parti libéral, en juin prochain.

Un aperçu de l'ère Trudeau



Nouvelle étape dans la protection des habitats de la faune

Le ministre de l'Environnement, M. Charles Caccia, a annoncé, le 20 février, la création d'une nouvelle fondation visant à empêcher la dégradation d'habitats fauniques importants au Canada : Habitat faunique Canada.

Selon M. Caccia, la destruction d'habitats est le principal danger qui menace nos populations fauniques. La perte de terres humides, en particulier, atteint des proportions inquiétantes dans les régions industrialisées. Il importe donc que les secteurs public et privé unissent leurs efforts pour les préserver.



M. Charles Caccia

Canapress

Constituée en société à charte fédérale, sans but lucratif, la fondation s'attachera à encourager les organismes gouvernementaux et autres, ainsi que le secteur privé, à protéger et à utiliser judicieusement les habitats fauniques.

L'habitat faunique au Canada

Les oiseaux migrateurs et les autres animaux sauvages sont une ressource importante pour les Canadiens. Depuis quelques années, des particuliers et des groupes écologiques reconnaissent l'importance de préserver les habitats. Plusieurs associations canadiennes de naturalistes et de chasseurs ont ainsi formé des comités locaux dont la tâche consiste à suivre de près les mesures prises par les gouvernements. De plus, elles ont conclu des ententes avec des propriétaires fonciers afin de protéger et d'aménager certaines zones choisies.

La National Habitat Coalition, créée en 1980, en est un exemple; c'est un groupe de pression qui veut inciter les gouvernements à faire preuve de plus de dynamisme dans la protection des habitats.

Depuis trois décennies, la destruction des habitats fauniques, particulièrement des terres humides, s'est accélérée dans le sud du Canada. Or, les marais, les marécages et les tourbières constituent des habitats essentiels pour toute une gamme d'oiseaux migrateurs et d'autres animaux sauvages. Il n'y a pas si longtemps, ils étaient considérés comme les espaces stériles qui ne devenaient utiles que lorsqu'ils étaient comblés ou asséchés à des fins urbaines, agricoles,

industrielles ou récréatives. Le bilan des pertes est éloquent.

Dans le sud de l'Ontario, il ne reste plus aujourd'hui que 276 000 hectares de terres humides alors qu'il y en avait 2,3 millions à l'origine (perte de 88%). Ailleurs, les travaux de développement urbain ont monopolisé 60% des marécages de l'estuaire du Saint-Laurent, 70% des marais du Fraser et 65% des marais côtiers des provinces maritimes. Dans les Prairies, la pratique intensive de l'agriculture a entraîné l'assèchement de près de 1,2 million d'hectares de terres humides naturelles.

Les terres humides, habitat essentiel à la sauvagine et aux oiseaux migrateurs, sont également importantes du point de vue du naturaliste ou du chasseur. Dans le sud du Canada, la moitié de la pêche commerciale pratiquée le long des côtes de l'Atlantique et du Pacifique dépend des estuaires et des terres humides (alimentation; frayères; alevinage). Ces terres figurent parmi les écosystèmes les plus productifs au monde : la productivité primaire annuelle (plantes vertes) y est cinq fois plus élevée que dans les prairies et l'est autant, voire plus, que dans les forêts. Elles jouent un rôle essentiel dans l'alimentation et l'épuration des nappes souterraines. Les marécages et les marais situés le long des côtes, des rivières et des lacs diminuent les effets de l'érosion sur des rives et des bancs et retiennent temporairement les eaux de crue, réduisant ainsi l'importance et la gravité des inondations. En outre, ils peuvent servir à des fins récréatives, pédagogiques, scientifiques et leur valeur, sur le plan esthétique, n'est pas sans importance. Par conséquent, ils sont loin d'être inutiles et on gagnerait à protéger certains d'entre eux comme habitat faunique.

D'autres genres d'habitats sont également menacés au Canada. Les travaux de développement et l'utilisation du bois à des fins énergétiques contribuent à fragmenter davantage les zones forestières dans le sud du pays. L'abattage intensif des arbres modifie considérablement de vastes étendues de terre. La mise en valeur des ressources pétrolières et minérales peut altérer sensiblement le paysage. Tous ces changements, sans compter les effets cumulatifs importants d'une détérioration graduelle de l'habitat, peuvent être critiques pour certaines espèces.

Des organismes provinciaux et privés

se sont, à maintes reprises, tournés vers le gouvernement fédéral pour qu'il prenne de nouvelles initiatives de protection de l'habitat faunique. Si l'on veut préserver cette ressource vitale, il faut établir des programmes de conservation collectifs et complémentaires. La survivance d'un grand nombre d'emplois repose entièrement ou partiellement sur notre aptitude à préserver ce patrimoine.

Ce ne sont pas les initiatives et les programmes qui manquent pour redresser la situation au Canada, mais bien un moyen de coordonner les efforts et d'injecter de nouveaux fonds, canadiens et autres, dans des programmes novateurs.

Habitat faunique Canada cherchera surtout à encourager la préservation et la gestion des habitats fauniques au profit des générations actuelles et futures.

Aide humanitaire à Sri Lanka

Le vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, a annoncé le 28 février que le Canada serait au nombre des donateurs qui apporteront des secours d'urgence aux victimes de la pire inondation survenue à Sri Lanka depuis 1957.

En réponse à l'appel lancé à la communauté internationale par la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, l'Agence canadienne de développement international (ACDI), par le biais de son programme d'assistance humanitaire internationale, octroiera 50 000 \$ à la Société de la Croix-Rouge sri-lankaise.

Cette catastrophe a frappé un grand nombre de victimes des émeutes de juillet 1983. La crue des eaux les a non seulement laissées sans abris, mais elle a causé de lourdes pertes, anéantisant leurs récoltes en particulier. Les dégâts risquent d'être plus considérables que ceux qu'avait causés le typhon dévastateur de 1973.

Bien que le gouvernement de Sri Lanka fasse son possible pour fournir abris et vivres aux victimes de l'inondation, celles-ci ont besoin d'une aide alimentaire supplémentaire, de vêtements, de fournitures médicales, d'outillage agricole et de matériaux pour les toitures. Pour répondre à ces besoins, la Croix-Rouge sri-lankaise a mis sur pied un programme d'assistance humanitaire destiné à 10 000 au moins des victimes les plus touchées, et la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge a lancé un appel visant à recueillir 500 000 \$.

La chirurgie cardiaque utilise une nouvelle arme : le froid !

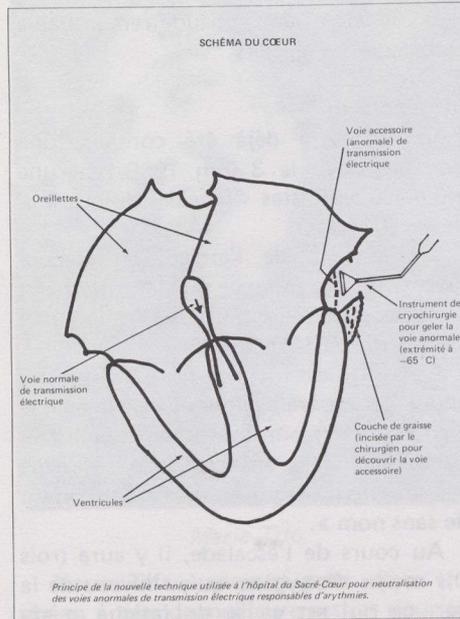
Pourquoi le chirurgien prendrait-il le risque d'opérer un muscle aussi vital que le cœur quand il peut congeler les parties qui fonctionnent mal.

Tel est le principe qui a guidé les médecins de l'hôpital du Sacré-Cœur de Montréal lorsqu'ils ont réalisé trois interventions par cryochirurgie visant à régulariser les battements du cœur. Les trois patients, tous âgés de moins de 35 ans, se portent très bien.

S'il s'agit d'une première à Montréal, en Ontario, où elle a été mise au point, la cryochirurgie cardiaque a permis de traiter plus d'une cinquantaine de malades atteints d'arythmie depuis deux ans. Quelques centres médicaux des États-Unis l'ont aussi adoptée.

Le personnel du Sacré-Cœur prévoit utiliser la cryochirurgie surtout pour guérir une forme d'arythmie connue sous le nom de maladie de Wolff-Parkinson-White. Dans cette maladie, le dérèglement des battements cardiaques tient à des fibres musculaires anormales qui créent une interférence entre la contraction des oreillettes et celle des ventricules.

Environ un Québécois sur 500 souffre d'une telle anomalie à la naissance mais à peine 15 % des personnes atteintes souffrent d'une arythmie assez grave pour que leur vie soit en danger. Depuis dix ans,



par contre, on a découvert un taux élevé de morts subites même chez ceux dont l'état ne semble pas inquiétant. La maladie suscite donc plus d'attention. Dans les cas graves, quand les médicaments sont inefficaces, on doit se résoudre à « tuer » les fibres défectueuses. Cette situation devrait se présenter environ 35 fois par an au Québec, selon les évaluations actuelles.

Grâce aux appareils dont la Fondation des maladies du cœur et la Fondation du

Sacré-Cœur viennent de faire don à l'hôpital, les chirurgiens peuvent déterminer l'emplacement des fibres musculaires défectueuses et congeler celles-ci localement, à une température de -65°C pendant quelques minutes.

Quand ils sont traités de cette façon, les tissus, bien qu'ils ne soient plus vivants, conservent une bonne partie de leur résistance, si bien que le cœur est moins affecté. De plus, l'intervention peut se faire en peu de temps. Il n'est même pas toujours nécessaire d'utiliser le cœur-poumon artificiel pendant l'opération.

Économie mixte et péréquation

Les Canadiens aiment à rappeler que le Canada est le plus vaste pays de l'hémisphère occidental et le second de la planète. Sa superficie de près de dix millions de km^2 , que l'on pourrait facilement superposer sur un territoire allant des Montagnes de l'Écosse aux confins de l'Oural, constitue une immense masse territoriale s'étendant de l'Atlantique au Pacifique.

Ces réalités géographiques ont façonné le caractère des habitants et ont déterminé l'évolution politico-économique du pays.

Géographie et communications

Dès 1867, il apparut qu'un chemin de fer transcontinental était l'instrument nécessaire de notre unité territoriale. Mais, plus de trente ans plus tard, on devait se rendre à l'évidence : le Canadien pacifique, société privée, ne pouvait, seul, satisfaire aux besoins d'un pays qui avait la taille de l'Europe. L'État entreprit la formation d'un second réseau ferroviaire : le Canadien national. Par la suite, à mesure que se développaient les transports avec la mise sur pied d'un réseau aérien composé de sociétés d'État, privées et mixtes, le régime des économies parallèles s'implantait davantage.

L'ère de la communication individuelle et instantanée s'ouvrit en 1876 avec l'invention du téléphone par Alexander Bell qui réalisa dans sa maison de Brantford, en Ontario, le vieux rêve de la transmission de la voix humaine. Le développement rapide de la téléphonie et, par la suite, de la radiodiffusion devait déboucher sur l'aménagement d'un système de télécommunications unifié et, du même coup, allait s'ouvrir l'ère de l'économie mixte proprement dite.

Qu'il s'agisse du téléphone, de la radio-
(suite à la page 8)

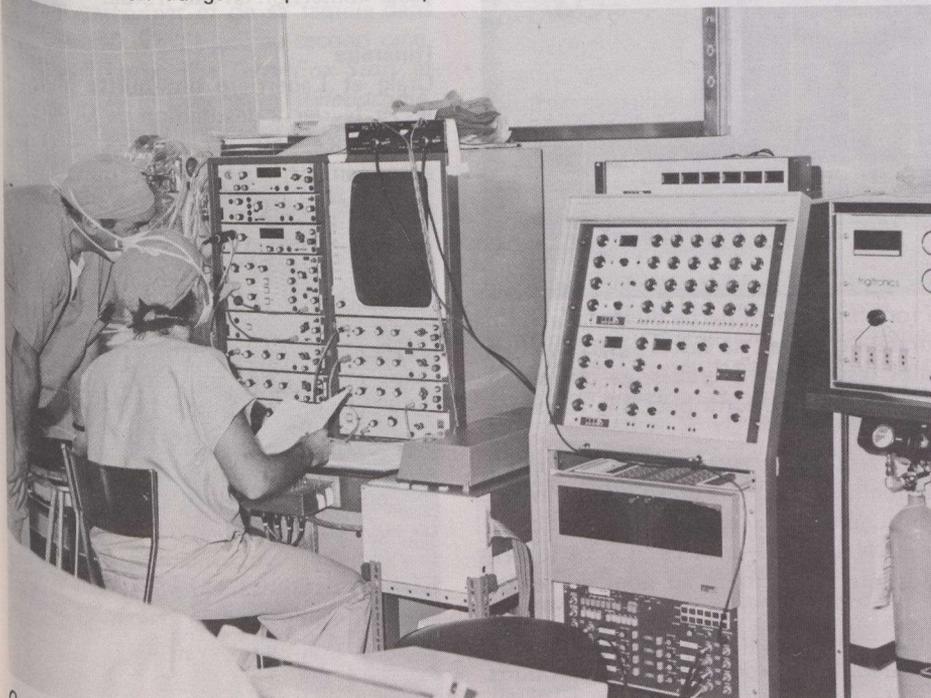


Photo Jeannot

Ces nouvelles machines permettent de soigner certaines formes d'arythmies cardiaques par cryochirurgie : l'appareil du centre sert à déclencher artificiellement des arythmies pendant que les deux médecins examinent comment se comporte le cœur. Cela leur permet de déterminer quelle partie du cœur fonctionne mal.

Deux Montréalais se joignent à six Français

Deux Montréalais se joindront à six Français pour entreprendre, en avril prochain, l'escalade de l'Annapurna (8 078 mètres), dans l'Himalaya, au Népal.

MM. Louis Craig et André Laperrière n'en sont pas à leur première expédition. L'hiver dernier, ils étaient du groupe qui a traversé le territoire québécois dans son axe sud-nord, en skis de fond, une aventure qui a duré 133 jours à des températures atteignant parfois -95°C .

Craig et Laperrière, tous deux dans la trentaine, détendus et enthousiastes, estiment qu'ils seront utiles à l'équipe française. « Le froid, ça nous connaît et nous avons l'expérience d'une longue expédition. Nous sommes des spécialistes des murs de glace, des murs verticaux, des couloirs. Nous en avons escaladé à la terre de Baffin et en Alaska. »

Par contre, admettent-ils, leurs coéquipiers français sont mieux préparés à la haute altitude.

L'équipe française les a contactés à la suite de reportages et d'articles de jour-

naux signalant leur aptitude remarquable à escalader les glaciers.

Entraînement

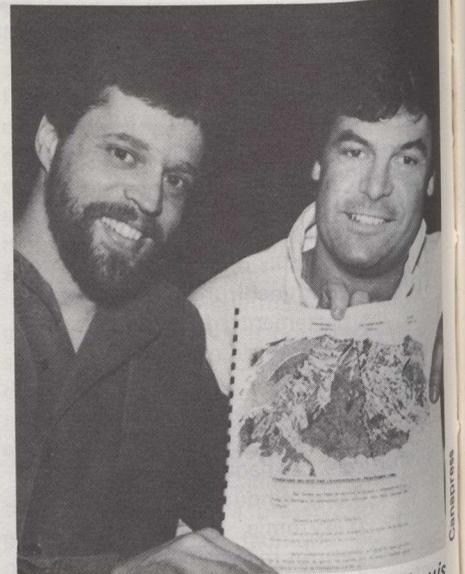
L'Annapurna a déjà été conquis, une première fois, le 3 juin 1950, par une équipe d'alpinistes français dirigés par Maurice Herzog.

L'originalité de l'expédition franco-québécoise réside en ce qu'elle a pour but l'ascension du pilier nord de l'Annapurna. C'est là un véritable défi.

Lors d'une rencontre avec la presse, André Laperrière a expliqué que la façade nord de l'Annapurna I présente une très grande difficulté en raison de sa forme très effilée, d'où son nom d'« Éperon du pic sans nom ».

Au cours de l'escalade, il y aura trois fois moins d'oxygène qu'au niveau de la mer, ce qui est cause de fatigue et entraîne la déshydratation de l'organisme.

Depuis plusieurs mois, les membres de l'expédition s'entraînent intensivement en nageant énormément et en pratiquant le



André Laperrière (à gauche) et Louis Craig, deux Montréalais qui ont participé l'hiver dernier à la traversée du grand nord québécois en skis de fond, escaladeront la face nord de l'Annapurna I, dans l'Himalaya, en avril prochain, en compagnie de six Français. Ils montrent une carte du massif népalais sur laquelle une ligne pointillée indique l'itinéraire qu'ils emprunteront.

ski de fond à raison d'au moins dix kilomètres par jour. Ils s'habituent aux basses températures en se soumettant à des séances d'immersion en eau froide.

Itinéraire

Craig et Laperrière ont quitté Montréal le 15 février à destination de Chamonix, en France, où ils ont poursuivi leur entraînement avec les six membres de l'équipe française. Au début mars, ils se sont dirigés vers Katmandou, au Népal, pour amorcer une marche d'approche de deux semaines. Quelque 60 porteurs accompagnent l'équipe.

L'ascension proprement dite commencera vers la troisième semaine de mars pour se terminer, cinq semaines plus tard, selon toutes probabilités, à la fin d'avril.

Toute l'équipe est censée aller jusqu'au sommet de l'Annapurna I. « Mais, le moment venu, il faudra prendre une décision définitive. Nous jugerons selon la condition physique de chacun et sa résistance à la rareté d'oxygène ».

Budget

Des pourparlers sont en cours pour la production d'un film d'une heure, en anglais et en français, avec la société Radio-Canada.

La France et le Canada émettent un timbre consacré à Jacques Cartier

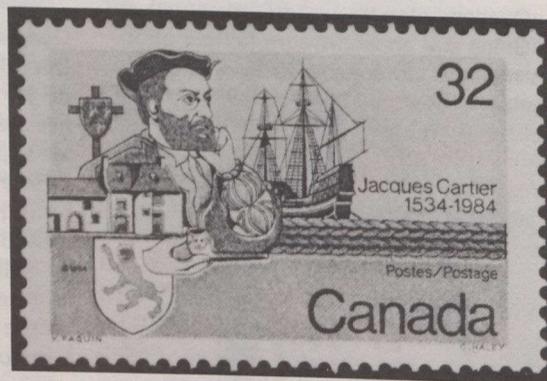
La France et le Canada émettront, le 20 avril 1984, un timbre à l'occasion du 450^e anniversaire de la première exploration de Jacques Cartier en Amérique. C'est au cours de ce voyage que le navigateur français traversa le golfe du Saint-Laurent et débarqua à Gaspé.

M. André Ouellet, ministre responsable de la Société canadienne des Postes, fait observer que ce voyage effectué par Jacques Cartier en 1534 « a amorcé dans le Nouveau Monde la mise en valeur de territoires qui font maintenant partie du Canada ». En effet, dans ses premiers comptes rendus, l'explorateur décrivait de vastes espaces vierges offrant de très beaux panoramas et d'abondantes ressources naturelles, ce qui devait encourager l'établissement des premiers colons européens et contribuer à la naissance de la nation canadienne.

Jacques Cartier appareilla de Saint-Malo le 20 avril 1534, avec deux navires et 61 hommes d'équipage et mit le cap sur le Nouveau Monde. Vingt jours plus tard, il traversa le détroit de Belle-Isle et explora le golfe du Saint-Laurent pour ensuite longer les côtes de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick. Le 14 juillet, il débarqua à Gaspé et prit officiellement possession du territoire au nom du roi de France, en y plantant une croix.

Un portrait stylisé de Jacques Cartier, tenant une pipe en terre cuite et une réplique de la *Grande Hermine*, caravelle utilisée lors de sa deuxième expédition, sont reproduits sur le timbre. On y voit aussi la croix qu'il a érigée à Gaspé, l'ancien blason de Saint-Malo (un chien de garde rampant), ainsi que le manoir qu'il possédait à Limoëlou (France), où il vécut les dernières années de sa vie.

Le design du timbre, œuvre de l'artiste montréalais Yves Paquin, fut choisi par le Canada et la France pour illustrer le rôle des deux pays lors de cet événement historique.



Les Genie

Le film *Maria Chapdelaine* de Gilles Carle (tiré du roman de Louis Hémon) est candidat au plus grand nombre de nominations pour les prix Genie de 1984, ces « Oscars » du cinéma canadien : prix du meilleur film, de la meilleure comédienne (Carole Laure), du meilleur acteur (Nick Mancuso), etc., onze prix en tout. Il s'agit d'un record depuis les cinq ans que les Genie existent et que l'Académie du cinéma canadien les décerne. Les autres films sélectionnés au titre du meilleur long métrage sont *The Terry Fox Story*, *The Wars*, *A Christmas Story* et *Lucien Brouillard*.

Bonheur d'occasion, qui a connu le meilleur départ commercial depuis plusieurs années au Canada, n'est candidat que dans trois catégories : meilleure actrice de soutien (Linda Sorgini), costumes (Nicole Pelletier) et montage (André Corriveau). Ce film, inspiré du roman de Gabrielle Roy, a révélé Mireille Deyglun dans le rôle de Florentine Lacasse.

La sélection a été annoncée, le 9 février, à l'occasion de deux conférences de presse simultanées tenues à Montréal et à Toronto. Un total de quinze films étaient admissibles à ce concours national qui sera présenté à la télévision le 21 mars, en direct de Toronto.

A Christmas Story, qui raconte la vie d'un garçonnet et de sa famille dans les années 40, s'est placé au second rang, brigant neuf prix. *The Terry Fox Story* et le film de David Cronenberg, *Videodrome*, candidats dans huit catégories chacun, se retrouvent ex aequo.



Carole Laure

Photos Canapress



Marie Tifo

Marie Tifo concourt pour deux trophées, à titre de meilleure actrice pour ses rôles dans *Lucien Brouillard* et *Rien qu'un jeu*. Le premier film est une critique sociale de Bruno Carrière, le second, un mélodrame sur l'inceste réalisé par Brigitte Sauriol. *Lucien Brouillard* concourt deux fois (meilleur réalisateur et direction artistique).

Pierre Curzi, pour le rôle titre dans *Lucien Brouillard*, brigue le Genie du meilleur acteur face à Guy L'Écuyer (*Au clair de la lune*), Eric Fryer (*Terry Fox*), Alan Scarfe (*Deserters*) et Mancuso. Ce dernier, dans le rôle de François Paradis, avait dû être doublé par Claude Gauthier pour la version française de *Maria Chapdelaine*.

Aux côtés de Laure et Tifo, candidates au prix de la meilleure comédienne, on trouve Martha Henry (*The Wars*) et Barbara March (*Deserters*).

Parmi les autres films sélectionnés auxquels ont participé des Québécois, on remarque le drame de science-fiction *Videodrome*, produit par Claude Héroux et tourné aux États-Unis (meilleur réalisateur, direction artistique, photographie, montage et scénario). Le film *Au clair de la lune* (choisi dans la catégorie « meilleur réalisateur », entre autres) a également recueilli quelques suffrages.

Dans la catégorie du meilleur court métrage, trois films québécois sont en lice. Ils ont été tournés en français et produits par des femmes. Ce sont *Mémoire battante* (Nicole Lamothe), *Pourquoi l'étrange M. Zolock s'intéressait-il tant à la bande dessinée?* (Nicole Boisvert) et le documentaire lyrique *La Turlute des années dures* (Lucienne Veilleux).

Un hommage à la ballerine canadienne Karen Kain

Qu'est-ce que Karen Kain, Joan Sutherland, Liza Minnelli, Carolina Herrera, Paloma Picasso, Margot Fonteyn et Marisa Berenson ont en commun ?

Elle sont toutes les vedettes d'une exposition de photographies intitulée *Women of Quality*, montée par De Beers Consolidated Mines, Ltd., le plus important producteur et fournisseur mondial de diamants. Le vernissage a eu lieu le 18 février lors du gala du Ballet national du Canada au Centre O'Keefe de Toronto.

Cette exposition met en valeur l'éclat de superbes diamants, ainsi que la réussite de douze femmes de renommée internationale dans les domaines des affaires, du



Andrew Oxenham

Karen Kain, première danseuse du Ballet national du Canada et l'une des vedettes de *Women of Quality*.

spectacle, de la mode, des arts et de la vie sociale. Les portraits, coloriés à la main et réalisés par le photographe Paul Jasmin, reflètent le caractère unique de chacune de ces femmes, qui portent des bijoux de diamant dessinés par certains des plus grands joailliers, dont Henry Birks & Fils, Tiffany's, Winton's, Cartier et Bulgari.

Les douze femmes choisies viennent de sept pays et œuvrent dans des domaines différents. Depuis que Karen Kain est devenue l'une des premières danseuses du Ballet national en 1970, elle a interprété la plupart des grands rôles du répertoire. Sa contribution à la danse lui

a valu le titre d'officier de l'Ordre du Canada en 1976.

Intitulée « A Diamond Night at the Ballet », la soirée de gala était commanditée par De Beers et Birks, et d'éminentes personnalités y prenaient part, tels Mikhail Baryshnikov, Karen Kain, Evelyn Hart et Danny Grossman. Artistes, portraits et diamants en ont fait une soirée éclatante.

L'exposition a fait le tour des États-Unis, depuis son inauguration en mai 1983 au Kennedy Centre, à Washington. Après avoir été présentée au Canada, elle le sera à Milan, Rio de Janeiro, Tokyo, Sydney et Londres, au profit d'organismes culturels et de bienfaisance.

Les autres vedettes de l'exposition sont Dina Merrill, actrice et membre du conseil d'administration de E.F. Hutton; Leonore Annenberg, protectrice des arts; Althea Gibson, ancienne championne mondiale invaincue en tennis; Liza Minnelli, gagnante d'un Oscar et de prix Emmy et Tony; Marisa Berenson, actrice; Paloma Picasso, dessinatrice de bijoux, Tiffany & Co. (France); Hanae Mori, grand couturier (Japon); la princesse Helieta Caracciolo, présidente du comité national des femmes artisanes en Italie; Margot Fonteyn, prima ballerina assoluta (Angleterre); Joan Sutherland, cantatrice (Australie); et Carolina Herrera, grand couturier (Venezuela).

Économie mixte... (suite de la page 5)

diffusion, de la télévision ou de la transmission des données, neuf compagnies, tant privées que publiques, les unes régies par le gouvernement fédéral, les autres propriétés des provinces, exploitent aujourd'hui un système unique de transmission commun à tout le territoire canadien. Celui-ci possède deux réseaux de micro-ondes, les plus longs du monde, qui servent indifféremment à l'acheminement des échanges téléphoniques, des émissions de radio ou de télévision et des données d'ordinateur.

Le gouvernement fédéral, à l'évidence, a toujours joué un rôle déterminant dans la croissance de l'économie canadienne, soit en se faisant lui-même entrepreneur, soit en s'associant à des entreprises dont le démarrage était difficile ou dont l'existence était menacée. En certains cas, il est intervenu parce qu'il estimait nécessaire que le Canada soit présent et représenté au sein d'une industrie essentielle qui

s'était développée sans qu'on ait eu besoin de faire appel aux capitaux canadiens. Pétro-Canada (la grande société pétrolière canadienne) en fournit un exemple récent. Mais souvent, le gouvernement, à cause de circonstances fortuites, a dû jouer un rôle de suppléance sans qu'on y voie pour autant une déviation idéologique.

L'intervention de l'État sans doute s'est parfois butée à des oppositions de principes mais, le plus souvent, le débat portait sur des modalités et l'opportunité de cette intervention. Il est d'ailleurs remarquable que tous les gouvernements, ou presque, qui ont exercé le pouvoir depuis 1867, n'ont jamais hésité à prendre certaines initiatives qui devaient éventuellement contribuer à la mise en place d'un régime d'économie mixte.

Le système de péréquation

À ce propos, il est révélateur que le système de péréquation, qui équivaut à redistribuer entre les provinces moins bien nanties les redevances versées au gouvernement fédéral par les provinces les plus riches, ait fait l'objet d'une garantie constitutionnelle ratifiée par tous les partis politiques représentés à la Chambre des communes... Certes, on ne saurait tenir le système de péréquation pour une extension du régime d'économie mixte, mais il demeure que l'un et l'autre sont le fruit de cette évolution politico-économique qui nous est propre parce qu'elle semble tenir à la nature des choses : à l'étendue de l'aire géographique et au coût de son aménagement, à l'abondance des richesses naturelles, mais à la difficulté de leur exploitation, à la taille enfin de la population.

Qu'il existe un aussi large consensus sur la nécessité d'instituer, quand il y a lieu, des sociétés d'État capables d'innover mais aussi d'équilibrer, sur le plan des services et des secteurs de pointe, l'influence des grandes entreprises, des monopoles et des multinationales, démontre bien qu'aux yeux des Canadiens un régime d'économie mixte correspond à leurs besoins. De même, la vaste majorité des contribuables accepte qu'au sein d'une fédération démocratique la population des régions moins riches profite des mêmes mesures de sécurité sociale que les provinces fortement industrialisées ou qui disposent de richesses naturelles dont le cours est assuré. D'où l'existence d'un système de péréquation qui, par un partage équitable des impôts perçus, concourt à l'égalité de tous les Canadiens en corrigeant les « ingratitude » de la nature.

Nouvelles brèves

La compagnie Bombardier s'est associée à la « Urban Transit Development Corporation » de l'Ontario et à la société canadienne Via Rail dans un projet de trente millions de dollars pour la fabrication d'une nouvelle génération de wagons de chemin de fer destinés au transport des passagers. Le marché canadien pour ce type de véhicules représente à lui seul quelque 600 millions de dollars pour les années 80, sans compter les possibilités d'exportation.

La Bourse de Montréal a mis sur pied une nouvelle Division mercantile pour la transaction des marchandises et denrées à terme : produits forestiers, denrées agricoles, minerais et métaux, énergie et autres matières premières. Ces marchés à terme permettent à un acheteur ou un vendeur de se voir aujourd'hui garantir le prix de marchandises qui ne seront livrées que dans plusieurs mois. La Division mercantile débutera ses activités en avril prochain et le premier contrat à terme portera sur le bois d'œuvre de l'est de l'Amérique du Nord.

Le Conseil national de recherches du Canada construira un institut de recherches en électro-chimie à Shawinigan, dans la région de Trois-Rivières. Le nouvel institut se spécialisera dans le stockage de l'énergie sous forme d'hydrogène et dans l'utilisation de ce gaz comme carburant.

Dix nouveaux navires sont venus s'ajouter aux 53 voiliers déjà inscrits au Rassemblement des grands voiliers qui se tiendra à Québec, l'été prochain. Notons, parmi les nouveaux inscrits, le voilier *Glacière* des Pays-Bas, l'*Hetman* de la Pologne et le *Corsaro II*, objet de fierté de la marine italienne.

Hebdo Canada est publié par la Direction centrale des affaires publiques, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée si vous vous adressez à la rédactrice en chef, Annie Taillefer.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título *Noticiero de Canadá*.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título *Notícias do Canadá*.

Canada 

ISSN 0384-2304